

Paris, février 2020
Information nouveautés

**POMMIER en accord avec l'application de la norme R58-03
est déjà prêt avec une toute nouvelle gamme complète
de barres anti-encastrement homologuée :
BAE R58-03**

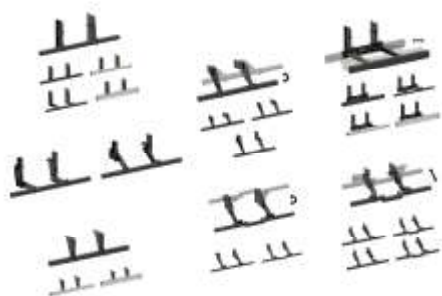


Dans le cadre de son offre produit "PROTECTIONS", POMMIER est heureux de présenter sa nouvelle gamme de BAE pour véhicules industriels homologuée selon la version 03 du règlement R58.

UNE GAMME COMPLETE DE BAE CONFORME A LA NORME R58-03 POUR REpondre A TOUS LES BESOINS

Avec l'entrée en vigueur définitive en septembre 2021 de la nouvelle norme R58-03 concernant les dispositifs de protection arrière pour véhicules industriels, les carrossiers vont devoir équiper les véhicules de barres anti-encastrement conformes à cette évolution réglementaire.

Votée en novembre 2015 par les instances européennes avec la mise en place d'un calendrier bien précis (voir schéma ci-après), l'application de cette réglementation ne rendra plus possible le montage de barres anti-encastrement R58-02 à partir du 01 septembre 2019, sur tout nouveau type de véhicule, et à partir du 01 septembre 2021 pour toute nouvelle immatriculation.



Entre ces deux dates les extensions d'homologation R58-02 d'un type existant restent possibles.

En conformité avec l'évolution de ce Règlement, POMMIER a d'ores et déjà renouvelé toute sa gamme de barres anti-encastrement afin d'apporter à tous ses clients, dans le respect des dates d'application, des solutions conformes et homologuées.

Qu'il s'agisse de barres anti-encastrement fixes, relevables (version standard et finisseur), ou encore rétractables, POMMIER a déjà homologué toutes ses solutions de protections arrière.

Ce développement a bien entendu été réalisé par POMMIER en recherchant le meilleur compromis entre l'augmentation de la résistance mécanique, le durcissement des nouvelles contraintes de positionnement et de déformé, et la maîtrise des poids et des coûts.

vidéo de démonstration sur la chaîne Youtube de POMMIER :
<https://www.youtube.com/watch?v=qmH3-WZ-0-A>

NORME R58-03 ... LES DATES D'APPLICATION



POMMIER

Concepteur, fabricant et distributeur d'accessoires pour la carrosserie industrielle.

Présent sur le marché des véhicules industriels depuis 1945, POMMIER est aujourd'hui un leader, reconnu comme spécialiste dans son métier d'équipementier et d'accessoiriste pour la carrosserie industrielle.

Son offre s'étend sur 7 univers Produits : les Attelages, les Protections, les Fixations, les Ouvrants et les Eclairages, conçus et fabriqués par ses soins, auxquels viennent s'ajouter des Accessoires sous-châssis et des Compléments de carrosserie, choisis auprès de fournisseurs de renom.